

Communiqué de presse – 14 avril 2025

L'Association Carduelis sera reçue en Préfecture de Tulle Mercredi 16 avril 2025

Le 4 mars dernier, l'Association Carduelis lançait une pétition nationale pour alerter sur la situation des deux loups présents sur le plateau de Millevaches en Corrèze.

Leurs vies étaient alors plus que jamais en sursis, elles le sont toujours.



Mâle germano-polonais sur le plateau de Millevaches le 12 mars 2025 Crédit : Association Carduelis

Grâce au soutien de nombreuses associations de protection de la nature locales et nationales ¹ et le relais médiatique important tant au niveau régional que national ², la pétition lancée par l'Association Carduelis le 4 mars dernier pour sauver les deux loups présents sur le plateau de Millevaches en Corrèze a recueilli à ce jour 66 600 signatures.

Les pressions médiatiques et citoyennes sont parvenues à une première étape.

Le préfet de Corrèze accepte enfin de recevoir lors d'une réunion l'Association Carduelis en présence du Sous-préfet de Corrèze, des agents de la Direction Départementale des Territoires et de l'Office Français de la Biodiversité ce mercredi 16 avril à 16h en Préfecture de Tulle.

L'Association souhaitait ce rendez-vous depuis des semaines, et va pouvoir enfin remettre la pétition à Monsieur le Préfet et lui faire ses propositions.

Le 20 mars dernier, le préfet avait refusé la participation de l'association à la réunion dite « Cellule loup » qui réunissait de nombreux acteurs concernés par la situation, dont des éleveurs et des louvetiers.

Lors de cette réunion, la préfecture a confirmé les données annoncées par l'association début mars, soit la présence de deux loups de deux lignées européennes différentes sur le plateau de Millevaches, un mâle germano-polonais et une femelle italo-alpine.

Elle a également maintenu les 25 autorisations de tirs de défense létaux sur ces loups, contre 28 en 2024. Ces autorisations sont délivrées par le Monsieur le Préfet ; elles sont légales en France à titre dérogatoire et sous conditions car le Loup gris reste une espèce protégée dans notre pays.

Concernant la situation en Corrèze, voici les dernières nouvelles.

Les lieutenants de louvèterie postés sur le troupeau fin février ont dû quitter leurs postes peu de temps après le lancement de la pétition.

Les deux loups sont toujours en vie, et se portent bien, mais pour combien de temps ? Les beaux jours arrivent et les troupeaux vont ressortir. Si des moyens de protection efficaces ne sont pas mis en place, il faut s'attendre à de possibles dégâts et donc à revoir les louvetiers en poste pour les abattre.

Quelle sera alors la décision de Monsieur le Préfet ?

Tuer ces loups ? Ou les effaroucher et oeuvrer à aider les éleveurs à se protéger ?

Une autre information importante. Suite aux pressions des syndicats agricoles FDSEA et JA de Corrèze, la projection du film « *La part du loup* » réalisé par l'association prévue au Lycée forestier de Meymac le 26 mars dernier avait été annulée.

Le Cinéma de Meymac a alors proposé à l'association une projection du film, prévue le Mardi 22 avril prochain à 20h45.

L'Association Carduelis ne manquera pas de vous informer de la suite des événements.

¹ **Associations Nationales** : ASPAS, FERUS, ONE VOICE, FNE, WWF, Pôle Grands Prédateurs, CAP LOUP, Nos Viventia entre autres ; **Associations Locales** : LPO Limousin et GMHL entre autres

² **Presse Nationale** : France Inter, Le Canard enchaîné, Libération, Le Figaro, AFP, La relève et la peste, bientôt Le Monde; **Presse Locale** : La Montagne toutes éditions, Ici Creuse, Ici Limousin, France 3 Corrèze, France 3 Limousin, La vie corrézienne, La Bogue, Radio Vassivière, Radio Totem...

Contact Presse
Association Carduelis
Carmen Munoz Pastor et Vincent Primault
05 55 83 17 78
carduelis@laposte.net

<https://sites.google.com/site/associationcarduelis/>